

CHERVES-RICHEMONT

LE LIEN MUNICIPAL • **JUILLET 2022**

DE LA VALLÉE DE L'ANTENNE AU FOSSÉ DU ROY



Une délégation de Cherves-Richemont s'est rendue à Walschbronn pour célébrer l'inauguration d'une stèle scellant l'amitié entre nos deux communes.

(voir article histoire locale pages 26-27).



SOMMAIRE

Infos citoyens

page 2 à 13

Médiathèque

page 14 à 15

Vie Associative

pages 16 à 24

Envie de sortir

page 25

Histoire locale

page 26 à 27

État civil - Numéros utiles

page 28

Journal municipal d'informations de la commune de Cherves-Richemont

Directeur de la publication

Jean-Marc GIRARDEAU

Rédaction - Composition

Christiane JAULIN

Bruno LANAUD

Véronique TOFFANO

Stéphanie PARMENTIER

Pierre BARRETEAU

Chantal BELLICAUD

Françoise VAN RAEPENBUSCH

Chrystel RIGALLAUD

Crédit photos

Municipalité de Cherves-Richemont

Pierre BARRETEAU

Bruno LANAUD

Jean-Pierre LAMBERT

Jean-François MOUILLAC

Maquette

Citrus Aurantium

27 rue du 14 Juillet 16100 COGNAC

Tél. 06 18 97 20 50

virginie@citrus-a.fr

Impression

MILLEO Imprimerie

17 Rue de Bellefonds 16100 COGNAC

Tél. 05 45 32 10 94

contact@milleo.fr

COMMUNE DE CHERVES-RICHEMONT

2 Place du Champ de Foire

CS 20009 CHERVES RICHEMONT

16121 COGNAC CEDEX

Tél : 05 45 83 25 69

Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

INFOS CITOYENS

Point financier de la commune sur 2021 et 2022

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le compte administratif retrace les dépenses et les recettes effectuées au cours de l'exercice écoulé et constate les résultats comptables. Il comprend 2 sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

- Chagres à caractère général : 589 000€
- Charges de personnel : 1 188 700€
- Versement au fonds de péréquation : 43 000€
- Indemnités élus : 69 000€
- Intérêt de la dette : 49 400€
- Subventions versées aux associations (écoles y compris) et au CCAS : 73 000€
- Autres charges de gestion courantes (participation aux organismes ...) : 40 000€

> Total des dépenses réelles : 2 052 591.20€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

- Divers : 68 000€
- Produits des services publics (cantine, garderies, alsh....) : 210 000€
- Impôts directs : 816 900€
- Dotation de compensation communautaire : 634 000€
- Compensation état de l'exonération des taxes foncières : 736 300€
- Dotations diverses : 178 100€
- Revenus des immeubles : 63 500€

> Total des recettes réelles : 2 705 600€



SECTION D'INVESTISSEMENT 2021

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- Le remboursement du capital emprunté : 119 900€
- Les frais d'études et de maîtrise d'œuvre : 15 300€
- Les acquisitions (livres, véhicules, outillage, panneaux...) : 97 000€
- Les travaux dans les bâtiments communaux (mairie, toiture de l'ancienne gendarmerie, cimetières...) : 202 000€
- Les travaux de voirie : programme annuel d'entretien, travaux sur l'avenue Jean Monnet : 935 500€

> Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 478 371€ en 2021.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Les recettes d'équipement (subventions) : 254 109€
 - Recettes financières (dotations, excédent capitalisés) : 428 900€
 - Recettes d'ordre : 376 112€
- > Les recettes d'investissement s'élèvent à 1 063 587€**

LES PRINCIPAUX CHIFFRES :

Un excédent de fonctionnement sur l'année 2021 de 666 952.54 €

Un déficit d'investissement sur l'exercice de 414 783.40€

Un résultat de l'exercice positif de + 252 169.14€

LES TAUX D'IMPOSITION 2022 restent inchangés :

- Foncier bâti : 43.28%
- Foncier non bâti : 51.94%



BUDGET 2022

Le budget 2022 a été voté le 28 mars 2022.

Il s'élève à **3 674 871.40€** en fonctionnement et à **2 163 748.49€** en investissement.

A côté du budget principal deux budget annexes ont également été votés celui du CCAS pour un montant de 13 000€ et celui d'un lotissement communal qui doit être prochainement créé.



Projet d'un lotissement communal au lieu-dit « Terres du Pinier »

Le lotissement desservi par la rue des Orchidées est bientôt complet, nous sommes très heureux de voir s'installer de nouvelles familles sur notre commune.

Notre commune étant très attractive et recherchée grâce à ses services et sa qualité de vie, le conseil municipal a décidé de porter un nouveau projet : un lotissement au lieu-dit « Terres du Pinier », sur un terrain d'environ 15 400m², à 5 minutes des écoles à pied et à proximité des commerces.

Il serait composé de 19 lots d'une superficie moyenne de 616m² (environ 1 269m² le plus grand et 388m² le plus petit). Les parcelles seront raccordées au tout à l'égout. Situées dans le périmètre des Bâtiments de France, les permis de construire seront soumis à l'approbation de l'Architecte des Bâtiments de France, ce qui entraîne des contraintes en termes de choix de matériaux mais est aussi un gage de qualité architecturale.

Il est encore un peu tôt pour entrer dans le détail, mais nous espérons pouvoir proposer les lots à la vente en fin d'année.



INFOS CITOYENS

Règles d'urbanisme pour clôturer son terrain

L'édification de clôtures est soumise à **déclaration préalable**, conformément aux dispositions de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme « **La déclaration préalable est obligatoire pour toute construction ou travaux dont la surface est inférieure ou égale à 20 m², pour les modifications de l'aspect extérieur d'une construction existante (les modifications de toiture, les ouvertures de fenêtres, les vitrines, les devantures,...), pour les clôtures** ». Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la mairie cherves-richemont.com ou le retirer en mairie.

Un portail ou une barrière levante, qui limitent l'accès à une propriété, répondent aux mêmes règles.

Le PLU fixe des règles concernant la hauteur, la nature et l'aspect extérieur. Vous pouvez consulter le PLU en mairie et sur le site de la commune cherves-richemont.com (**informations pratiques > Urbanisme**)

L'édification d'une clôture le long du domaine public doit faire l'objet d'une demande d'alignement à demander en mairie.



Si vous l'implantez sur la limite séparant votre terrain et celui de votre voisin, votre clôture est mitoyenne. Vous devez alors vous mettre d'accord avec votre voisin, car vous assumez ensemble les frais de construction et d'entretien.

Dans un lotissement, vous devez respecter les règles du cahier des charges sur la hauteur, le choix des matériaux, les couleurs et l'aspect de la clôture.

Dans le périmètre de 500 mètres d'un monument classé ou inscrit au monument de France, vous devez également suivre les prescriptions de l'architecte des Bâtiments de France.

Vous devez respecter les servitudes existantes sur le terrain. Ainsi, vous ne pouvez pas élever une clôture sur une servitude de passage et empêcher son bénéficiaire d'accéder à la voie publique. Vous ne pouvez pas non plus faire obstacle à l'écoulement naturel des eaux de pluie.

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/professionnels/quelles-regles-implantation-clotures>

Quelles démarches pour construire une piscine ?

En premier lieu, la réglementation générale dépend de la superficie de la piscine :

Bassins de 10 à 100 m² : la déclaration préalable est obligatoire (cerfa 13703*07)

Bassins de plus de 100m² : le permis de construire est obligatoire (cerfa 13606*8)

Une piscine coque ou en maçonnerie suit cette réglementation, qu'elle soit enterrée ou semi-enterrée.

Dans un second temps, vous devez prendre en compte les règles du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune. Le PLU morcelle les communes en différentes zones. Selon où vous habitez, vous pourrez construire ou non.

Délai d'instruction : 1 mois ou 2 mois dans le périmètre des bâtiments de France.

Dispositif de sécurité : Selon le code de la construction et de l'habitation, toute piscine enterrée non close privative à usage individuel doit être pourvue d'au moins un des quatre dispositifs de sécurité normalisés visant à prévenir le risque de noyade : abri, alarme, barrière ou couverture.

Piscine et taxe foncière : Si vous envisagez de construire une piscine de plus de 10 m² chez vous, vous devez le déclarer à l'administration fiscale dans les 3 mois suivant la fin des travaux. En effet, la piscine est considérée comme faisant partie de l'annexe du bâtiment de la maison.

Quelle amende pour piscine non déclarée ? De même, n'oubliez pas que si votre piscine a été construite sans respecter la réglementation en vigueur (qu'il s'agisse d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux), vous risquez jusqu'à 300 000€ d'amende, voire une peine de prison.



Réfection de voirie (chaussée/trottoirs) et ses effets

Le règlement de voirie communale (adopté par le conseil municipal de septembre 2016 et modifié en mars 2020) précise qu'en cas de réfection de la voie et/ou des accotements, toute demande de travaux sur le domaine public durant une période de 5 ans sera rejetée, comme les demandes de raccordements aux réseaux, et ce, afin de limiter la dégradation trop rapide des voies rénovées.

Toutefois, il est envisagé des exceptions en cas de travaux d'urgence (ex : fuite du réseau).

Déploiement de la dématérialisation et du guichet numérique des autorisations d'urbanisme (gnau) : les demandes d'autorisation de travaux peuvent se faire en ligne

Plus besoin de se déplacer en mairie pour le retrait ou le dépôt des dossiers : vos démarches sont possibles 7J/7 et 24H/24 via le nouveau service rendez-vous sur <https://gnau29.operis.fr/grandcognac/gnau/#/>
Et vous pourrez suivre l'état d'avancement du traitement de votre demande.

Pour les personnes qui n'ont pas ou peu accès au numérique, il sera toujours possible de déposer en format papier le dossier en mairie ou de l'adresser par courrier.
Ne pas respecter la réglementation en vigueur (qu'il s'agisse d'une demande de permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux), vous risquez jusqu'à 300 000€ d'amende, voire une peine de prison.

La refonte de l'adressage se termine

Depuis 2 ans nous communiquons dans le bulletin municipal sur l'obligation d'avoir des adresses normées en raison de l'arrivée de la fibre mais pas seulement... la refonte des adresses servira également à un meilleur repérage des habitations pour la distribution du courrier et des services de sécurité.

La mairie a transmis les nouvelles adresses à la BAN (Base d'adresses Nationale), au centre de tri de la Charente, à La Poste, au service des impôts, au SDIS et à l'INSEE. Les services de géolocalisation consultent régulièrement la BAN pour mettre à jour leur base de données.

À partir du 15 juillet, les nouvelles adresses seront mises en fonction. **Il est important également que tous les propriétaires mettent leur nom sur leur boîte aux lettres car c'est aussi un gage de bonne distribution du courrier.**

Les propriétaires dont l'adresse a été modifiée ont reçu une attestation de changement d'adresse. Ils doivent la transmettre à leurs organismes (assurance, mutuelle, banque, fournisseur d'électricité, Véolia eau, fournisseur

Commande groupée de bacs à déchets normés organisée par Calitom

Vous vous présentez à la mairie pour faire votre réservation en fonction de vos besoins et établissez un chèque à l'ordre du Trésor Public du montant du bac choisi. Vous pourrez les récupérer en mairie suite à la livraison par Calitom.

VOLUME DU BAC NOIR	TARIF
180 litres	27€ TTC
240 litres	34€ TTC
330 litres	52€ TTC



VOLUME DU BAC JAUNE	TARIF
240 litres	34€ TTC
330 litres	52€ TTC

Rappel pour la collecte des poches jaunes et des ordures ménagères

Collecte des ordures ménagères : Tous les vendredis matin excepté sur Orlut, Champblanc, Le Paradis, La Groie, Masseville, Le Palin, Le Marais, Chantemerle, La Tonnelle, La Templierie où la collecte se fait les lundis matin.

Collecte des sacs jaunes : Tous les vendredis matin, des semaines paires. En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est reportée au samedi matin.

Distribution annuelle de sacs jaunes : Calitom organise la distribution fin septembre en déposant un pochon de 3 rouleaux par foyer.

Attention : en cas de jour férié dans la semaine, les collectes sont repoussées au samedi matin.

Les poubelles sont à sortir la veille au soir.

Vous retrouverez les calendriers de collecte sur le site de Calitom www.calitom.com

internet...). La mairie se tient à leur disposition si des attestations plus spécifiques sont nécessaires.

La pose des plaques est effectuée par les services techniques de la commune. Elle a déjà commencé pour les habitations qui changent d'adresse ; cela prendra 2 à 3 semaines. S'en suivra la pose des numéros des plaques abîmées.

INFOS CITOYENS

Espaces boisés classés : attention, les coupes de bois sont réglementées

Une notion préalable doit être mentionnée : «Les forêts, bois et arbres sont reconnus d'intérêt général : tout propriétaire forestier doit contribuer à une gestion durable».

Lorsqu'on parle d'arbres, haies, forêts, il y a des réglementations qui s'imposent à tous : celles du code forestier ou du code rural ; mais aussi celles du code civil, du code de l'environnement, du code de l'urbanisme, ainsi que de la PAC pour les seuls exploitants agricoles.

En conséquence, défricher (enlever les souches) et couper ne s'improvisent pas. Le défrichage, toute opération volontaire ayant pour effet direct ou indirect de détruire l'état boisé d'un terrain, nécessite une autorisation préalable de la part des services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) ; elle implique obligatoirement des mesures compensatoires, en replantation équivalente.

En ce qui concerne les **espaces boisés classés, EBC**, dans le cadre des PLU/PLUI, les obligations sont encore plus strictes ; elles peuvent concerner les bois, forêts, bosquets, haies, alignement d'arbres et même arbres isolés. Il est alors interdit de défricher ; tout abattage ou coupe doit être déclaré en mairie à l'aide d'une déclaration préalable de travaux (cerfa 13703*8).

Vous devez vous rapprocher de la mairie afin de connaître le classement des bois que vous envisagez de couper.

Les contrôles des infractions sur le terrain peuvent entraîner des sanctions sévères, jusqu'à 450€/m². Vous pouvez aussi contacter la DDT 16, service forêt, 43 rue du Docteur Duroselle, Angoulême

Une chapelle devient le nouvel ossuaire communal

Dans le cimetière de Cherves, de nombreuses concessions ont été reconnues en état d'abandon et ont été reprises par la commune. Une chapelle familiale, près de l'entrée principale, était dans cette situation. Suffisamment vaste, à la fois sobre et élégamment décorée, elle a fait l'objet d'une restauration efficace de la part de Johan Planchat, tailleur de pierre - maçon, installé à Varaize (17).

Depuis le mois de février 2022, elle est devenue le nouvel ossuaire communal, destiné à recueillir les restes mortels exhumés des concessions reprises.



Les exhumations, suite à la fin de la procédure de reprises de concessions à l'abandon, sont réalisées par une entreprise spécialisée et programmées sur plusieurs années. Pour le moment, 25 concessions ont fait l'objet d'exhumations. Un nouvel aménagement de l'espace ainsi libéré a été réalisé. A terme, 51 emplacements seront disponibles pour autant d'installations de nouvelles concessions.

Si un essaim d'abeilles vient se poser chez vous :

N'hésitez pas à appeler Mr Sauvion qui possède des ruches qui attendent de nouvelles locataires. Il viendra le récupérer si c'est possible.

05.45.83.12.40 ou le 09.75.79.52.99



Évolution du plan de circulation

Pour la rue de l'Eglise et la rue de l'Ancienne Gendarmerie.

La circulation (et le stationnement), la sécurité de tous les usagers y compris les piétons sont autant de questions que les élus se posent.

Le conseil a voté la mise en sens unique d'un secteur composé de trois rues : rue de l'ancienne gendarmerie, rue (actuelle) de Moral de Calatrava et rue de l'église. Sa mise en service se fera au 11 juillet 2022.

Nous avons conscience que certains d'entre vous trouveront tel ou tel inconvénient à ce choix et cela mérite une petite explication :

- La rue de l'ancienne gendarmerie : la chaussée sera à terme légèrement rétrécie pour faciliter les déplacements piétons et plus particulièrement pour les écoliers qui vont à la médiathèque et les Personnes à Mobilité Réduite.
- La rue Moral de Calatrava (devant les écoles) : pour empêcher le croisement des véhicules et les stationnements en contresens.
- La rue de l'Eglise : d'une part pour éviter les véhicules qui montaient sur les trottoirs pour se croiser et frôlaient les portes d'entrée des riverains mais aussi pour éviter les croisements dans l'étranglement derrière l'ancienne boucherie.

Le sens choisi tient compte également des convois funèbres entre l'église et le cimetière.

L'ensemble du champ de foire, de la rue Moral de Calatrava et de la rue de l'église seront désormais en zone 30.

Pour limiter la circulation aux horaires d'entrée et sortie d'écoles, **nous encourageons les parents de l'école Ste Eustelle ainsi que les personnes se rendant à l'église à utiliser le parking de l'avenue Jean Monnet.**

Enfin, pour les collégiens, un nouvel arrêt sera créé avenue Jean Monnet afin de remplacer les arrêts de bus « Place du champ de foire » et « Place de l'église » qui ne seront plus en fonction (voir article transport scolaire).



Les feux de plein air sont interdits



En application de l'arrêté préfectoral du 1er avril 2022 relatif à la protection des personnes, de la faune et de la flore, et des biens face aux risques des feux de plein air, le brûlage des déchets verts ménagers est interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Les déchets dits verts, éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillments, etc., qu'ils proviennent de particuliers, d'entreprises ou d'administrations, sont considérés comme des déchets ménagers. Leur brûlage est par conséquent interdit sur l'ensemble du territoire de la Charente.

Cas particuliers :

- Le brûlage des déchets verts parasités ou malades. Dans la mesure où ils présentent un risque infectieux, les déchets verts parasités ou malades doivent être éliminés de façon à éviter toute dispersion du parasite ou de la maladie en question. En cas de contamination de végétaux, l'autorité administrative compétente peut ordonner leur destruction sur place par brûlage à l'air libre.
- Le brûlage dans le cadre de la gestion forestière. La gestion forestière intègre l'élimination par incinération ou brûlage de végétaux issus de coupes forestières,

traitements après tempête, de travaux ou prévention des incendies, ou encore de végétaux malades.

Une déclaration devra être effectuée en mairie.

Avant tout allumage de feu, le demandeur doit vérifier le niveau de risque de feu de forêt en consultant le serveur vocal de la préfecture, accessible 24h/24 et 7j/7, au 05.45.97.61.40.

Sanctions :

En cas de non-respect des dispositions du règlement sanitaire départemental (brûlage de déchets verts ménagers), le contrevenant s'expose à une amende de 3e classe pouvant s'élever à 450€ maximum.

INFOS CITOYENS

Deux nouveaux commerçants s'installent sur la commune

Après la pizzeria qui a ouvert ses portes en avril dernier, la place de chez Théré accueille deux nouveaux commerçants

« Mirabellier » à sa création, puis « Caverne de l'ours » pendant une douzaine d'années, votre restaurant de la place de chez Théré devient « **Le tire-bouchon** » suite à un changement de propriétaire depuis le 1er mars. C'est Fanny Navarre, jeune femme dynamique qui reprend les commandes de cet établissement avec au menu une cuisine maison, un service sachant s'adapter aux différents rythmes de sa clientèle, des soirées à thème et la possibilité de privatiser l'établissement le soir. Renseignements et réservations au **05 45 81 68 71 ou 06 72 48 36 90**.



Sur cette même place, c'est un boucher charcutier itinérant que vous pourrez retrouver **tous les jeudis matin (sauf 27 du mois) de 8h à 13h**. **Sébastien**, artisan boucher charcutier de Migron, vous propose ses produits préparés maison. Cette étape fait partie d'une tournée hebdomadaire que vous pouvez consulter sur sa page @Facebook <https://www.facebook.com/Boucherie.charcuterie.migronnaise>

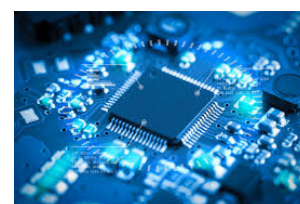
Vous avez également la possibilité de passer commande au **09 50 90 90 45** et vous pourrez récupérer vos produits directement au stand.

Bienvenue à eux sur notre commune.

Deux nouvelles sociétés sur la commune

P&B CONSULT est une société indépendante. L'activité principale est la réparation de tous type de cartes industrielles automates, alimentations, variateurs, diverses cartes électroniques, remplacement du matériel en obsolescence, études, réalisations, conception et dépannage... réalisation de cahier des charges pour réalisation complète de cartes.

Contact : 3 Impasse Jacques Brel 16370 CHERVES-RICHEMONT
Tél. 05 16 45 40 04 / 06 27 81 16 76



VINEA CONSULTING

Bruno JACOUPY Consultant indépendant avec plus de 15 ans d'expérience dans la Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) au sein d'une maison de négoce. Je vous propose un accompagnement pour :

- Certification Environnementale Cognac
- Réglementation ICPE
- Document unique
- Formations adaptées à votre activité
- Traitements phytosanitaires, pré-vendanges, espaces confinés...

Contact : bruno.jacoupy@gmail.com - 06 89 11 21 96



Partenaires de la voiture publicitaire

ÉNERGETICIENNE ET MAGNÉTISEUSE

Sonia ribot, travaille sur l'harmonie du corps et de l'esprit.

« Mes capacités naturelles, également d'écoute et d'ouverture de cœur sont apparues dès mon plus jeune âge. J'aide et j'accompagne toutes les personnes (adultes, enfants, femmes enceintes, afin de soulager les douleurs physiques et émotionnelles. Je vous reçois dans le respect et la bienveillance, en cabinet et/ou à domicile.

Le magnétisme est également complémentaire avant et après toutes interventions chirurgicales, maladies, traitements et soins médicaux, kinésithérapeute, ostéopathe, etc »

Contact : Sonia RIBOT - 06 50 91 61 07

CAMILLE COIFFURE

Coiffeuse et esthéticienne diplômées et expérimentées, Charlotte et Margaux qui sont en collaboration depuis 5 ans maintenant sont là pour vous accueillir avec sourire et vous transmettre leur passion de ces métiers tout en prenant soin de vous.

Contact : 05 45 83 28 41



TAMANGO FLEURS

La boutique vous offre un large choix de fleurs coupées et fleurs en pot avec la possibilité d'acheter également des cache-pots. Création de compositions pour vos évènements (mariages, obsèques, anniversaires, etc).

**Contact : Nathalie BOSSUET
05 45 82 22 15**



OPTIMHOME

Jérôme CHALIFOUR, conseiller en immobilier est Installé au cœur des BORDERIES Il travaille sur le pays BURIAUD tout en remontant sur une partie du Cognaçais lui permettant aujourd'hui de répondre à vos attentes sur le secteur.

Vous avez besoin d'un conseil, d'une estimation, de vendre, d'acheter, il vous invite à le contacter.

Il sera votre agent privilégié pour fonder pleinement votre projet immobilier, maintenant n'hésitez pas à me contacter car votre projet mérite une attention particulière.

Contact : Jérôme CHALIFOUR - 06 71 05 37 38



SARL GEOGARDEN

Etabli depuis 2019 à Cherves-Richemont en qualité de paysagiste vous pouvez faire appel à lui pour vos travaux d'aménagement paysager, entretien de jardins ou d'espaces verts, élagage, abattage, fauchage, débroussaillage. Devis sur demande.

Contact : 05 45 32 35 20 - 06 83 08 14 70



INFOS CITOYENS

Solidarité Ukraine à Cherves-Richemont

Depuis le 31 mars 2022, la commune accueille une famille Ukrainienne, composée d'un Grand Pa, d'une Grand Ma, de leur fils Yevhen, de son épouse Alexandra et de leurs 3 enfants : Yvan 10 ans, Danyil 4 ans et Kseniia 20 mois.

Une maison a été mise à leur disposition, gratuitement, entièrement meublée et équipée par un habitant de la commune. Toute la famille est originaire de Dnipro, ville bombardée à maintes reprises et qui est toujours menacée.

Les 2 garçons sont scolarisés aux écoles de la commune (maternelle et primaire). Ils ont une très grande faculté d'adaptation, et Yvan, passionné de foot, a même pu faire un stage pendant les vacances de printemps. Quant aux parents et grands-parents, ils apprennent le français et leur intégration, malgré la barrière de la langue, est extraordinaire.

Nous vous les présentons :



Les démarches administratives ont été faites, mais ils ont besoin du soutien de la population.

Il a été mis en service un numéro de téléphone dédié : le **06 35 34 36 23**, ainsi qu'une boîte mail : **solidarité.ukraine@cherves-richemont.com**.

Ce numéro vous permet de poser des questions, d'émettre des suggestions sur l'aide que nous pouvons leur apporter (financière, matérielle, morale...).

D'avance merci pour votre générosité, votre soutien et votre engagement.

Le terrain de sport s'appellera « Stade Francis Paumero »

Francis Paumero a intégré le conseil municipal en 2006 suite au décès de Monsieur le maire Gérard Lavigne. En 2008, il devient 4° adjoint en charge de la commission loisirs, jeunesse et sport puis 2° adjoint en 2014, président de la même commission. Il le restera jusqu'en 2020 où il décide de ne pas se représenter aux élections municipales.

Francis a été très impliqué dans la vie locale de Cherves-Richemont et était passionné dans tout ce qu'il faisait. Correspondant pour la Charente Libre, il relayait l'actualité de sa commune. Il aimait le sport et assistait, chaque fois qu'il le pouvait, à tous les matchs de rugby et participait à toutes les autres manifestations sportives.

En ce qui concerne la jeunesse, il était omniprésent pour la commission des écoles, tous les matins à la rentrée des élèves où il pouvait discuter aussi bien avec le corps enseignant qu'avec les parents. Les enfants l'aimaient beaucoup et souvent lui faisait la bise.

Il se faisait appeler « la pom » d'où le nom de l'accueil de loisirs la « P'tite Pomme » dont il était un fervent défenseur.

Son décès le 15 août 2021 nous a tous bouleversés et nous voulons aujourd'hui lui rendre un dernier hommage en donnant son nom à un lieu de la commune, et c'est tout naturellement, après délibération du conseil municipal, qu'à l'unanimité, il a été décidé d'appeler le terrain de sport « Stade Francis Paumero ».

L'inauguration aura lieu le jour de son anniversaire, le mercredi 21 septembre 2022.



Téléthon 2012

Un puits obus à chanterelle

Dans le hameau de Chez Boisnard, un puits ancestral a été restauré au printemps par les Compagnons de Saint Jacques, à l'initiative de Xavier Bonnarme.

Toujours en eau, il a derrière lui une longue histoire, plusieurs siècles peut-être, au moins depuis la moitié du XIX^{ème} siècle. Bâti à l'époque en pierres sèches, il a été consolidé avec un enduit à base de sable rose du secteur de Château Chesnel.

Sa forme est rare; comme celui d'Orlut, il ressemble à un obus. Par ailleurs, on dit qu'il est « à chanterelle » parce qu'il dispose d'une sorte de placard dans le mur avec ouverture, destinée à retenir prisonnière une perdrix dont le chant attirait les congénères, plus faciles à chasser. Des traces de plomb sont encore visibles près de l'ouverture fatidique. À proximité immédiate, se trouvent deux timbres en pierre, sans doute lavoir et abreuvoir.



La conjonction de ces caractéristiques fait de ce puits un exemple en matière de sauvegarde du petit patrimoine rural de la commune.



De gauche à droite : Xavier Bonnarme, Alain Riffaud, Pierre Chassagne, Jean-Marc Girardeau et Fernand Verlaïne.

Opération « Tranquillité Vacances 2022 »

Les vacances ont déjà commencé, il n'est peut-être pas trop tard vous protéger au mieux durant cette période.

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (effractions ou tentatives d'effractions, cambriolages).



Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre Cognac au moins 2 jours avant votre départ après avoir rempli le formulaire téléchargeable sur le lien suivant https://www.interieur.gouv.fr/content/download/84433/618913/file/formulaire_otv.pdf

Grand Cognac Renov'

La communauté d'agglomération de Grand Cognac met en place un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique, Grand Cognac Renov'. Cette plateforme a pour objectif de prodiguer des conseils gratuits, neutres et indépendants, des accompagnements juridiques et aides financières en matière de rénovation énergétique des bâtiments, pour les particuliers ou les professionnels. Une solution globale unique pour évaluer vos besoins et des solutions.



Pour prendre rendez-vous :

Tél : 05 17 22 82 50

Email : grandcognacrenov@grand-cognac.fr

Toutes les infos <https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/logement-et-habitat/ameliorer-son-logement>

Repas des anciens

Depuis 2 ans, le traditionnel repas offert aux aînés par la municipalité n'a pu avoir lieu en raison des mesures sanitaires de la pandémie.

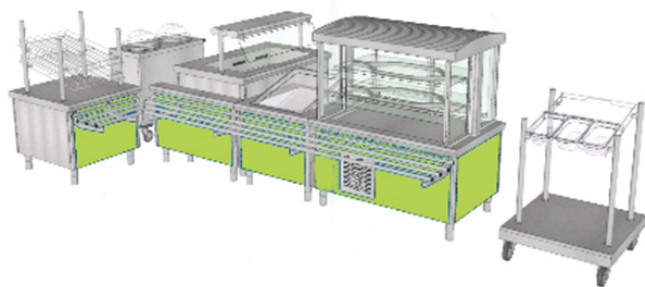
Cette année, l'amélioration de la situation permet de programmer le repas. La date est fixée au dimanche 9 octobre. Le repas est offert à toute personne âgée de 75 ans et plus. Si vous remplissez ce critère et que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales (seul moyen pour la commune de connaître les personnes éligibles au repas), vous devez vous manifester auprès de la mairie.

INFOS CITOYENS

Un self à l'école

Les enfants de l'école primaire Paul Garandeaumont vont découvrir une nouvelle façon de se restaurer le midi : un self-service. Ce sera pour eux un grand pas vers le collège. Ce choix a pour ambition d'éviter aux enfants de trouver le temps long à attendre entre chaque plat et de pouvoir manger chacun à sa propre vitesse.

Autres objectifs, sensibiliser encore plus les enfants au tri sélectif et minimiser le niveau sonore durant le service ce qui ne peut être que positif tant pour eux que pour le personnel. L'organisation du personnel sera probablement un peu différente et le temps de récréation étant plus long pour chacun, une personne sera dédiée à l'animation de la cour complétée par des jeux dont la budgétisation a été votée pour 2022.



Changement dans l'organisation des transports scolaires à la rentrée prochaine

Pour la prochaine rentrée, le transport scolaire va subir plusieurs modifications.

- Pour les écoles primaires et maternelles : Les deux circuits seront assurés par un prestataire de service sélectionné par un appel d'offre dans le cadre de la compétence transport de Grand-Cognac. Le circuit Cherves / Mesnac / Orlut gardera un itinéraire identique le matin et le soir.

Le bus municipal ne servira que pour les sorties sportives et culturelles des écoles.

- Pour les collégiens : Suite au passage à sens unique de la rue de l'ancienne gendarmerie, de la rue Moral de Calatrava et de la rue de l'église (voir article dans ce même bulletin), les arrêts de bus de la place du champ de foire et de l'église disparaissent au profit d'un nouvel arrêt sur le parking de l'avenue Jean Monnet face au numéro 7. Les enfants auront alors le choix d'aller soit à ce nouvel arrêt soit à celui de la place de chez Théré.



Chambre d'hôtes et gîtes communaux

Les beaux jours sont arrivés et il peut être utile d'avoir quelques adresses de chambres d'hôtes et de gîtes pour accueillir des visiteurs.

Le Moulin de Prézier

12 allée de Prézier
16370 Cherves Richemont
05 45 32 63 83

Le Moulin de Prézier propose deux gîtes. L'ensemble du site permet ainsi d'accueillir jusqu'à 32 personnes. Un grand parking permet de se garer à l'entrée du site.

Château Chesnel

16370 Cherves Richemont
06 11 19 77 16

Charmante maison de vacances pour 6 personnes. Située à Château-Chesnel, cette maison de 109 m² est aménagée dans l'enceinte du château du XVII^{ème} siècle, au cœur des vignes.

Maison Love Room de 150m² avec SPA Géodésique

1 Rue du Chanoine Rousselot
16370 CHERVES RICHEMONT

Vivez un week-end romantique dans une love room avec spa privatif proche de Cognac. Pas moins de 150m² dédiés à votre confort et à vos retrouvailles pour un séjour de charme à la campagne avec spa privatif.

Gîte l'Alambic et Gîte côté vignes

La Tacharderie
16370 Cherves Richemont
05 45 83 22 43 06 17 22 62 69

Gîte de plain-pied accessible aux personnes à mobilité réduite, situé sur une exploitation viticole du vignoble du cognac.

Le gîte est accessible aux personnes à mobilité réduite (douche à l'italienne). Label Tourisme et Handicap (mental, auditif), chien guide accepté.

Château de Champblanc

12 rue de l'abreuvoir
16370 Cherves-Richemont
06 85 78 52 01

Offrant une vue sur le jardin, le Château de Champblanc propose, outre le couchage, un restaurant, un service d'étage, un bar, un jardin et une terrasse.

Moulin de Chazotte

Chazotte
16370 Cherves-Richemont
05 45 32 15 95

Un moulin à eau française du 16^{ème} siècle avec 4 gîtes offre une belle location de vacances, conviviale et familiale.

Location d'un meublé de tourisme... ne pas oublier de régler la taxe de séjour

Toute personne qui souhaite mettre en location un meublé de tourisme, gîtes, chambres d'hôtes, classé ou non, doit préalablement avoir effectué une déclaration en mairie avant l'ouverture à l'aide du Cerfa papier 14004*04 pour les meublés et le Cerfa 13566*03 pour les chambres d'hôtes.

La taxe de séjour est payée par le touriste lorsque celui-ci réside dans une location saisonnière. Celle-ci est collectée par le propriétaire du logement qui la reverse ensuite à l'agglo. Cette taxe vient en supplément du prix de la location. Les modalités de la taxe de séjour sont fixées tous les ans par délibération du conseil communautaire selon un barème voté par le ministère des Finances.

En cas de non-déclaration en mairie, l'hébergeur peut se voir infliger une amende de **5000€**.

Pour de plus amples renseignements concernant la taxe de séjour, vous pouvez contacter M. Sébastien TERRASA à l'adresse suivante : **grand-cognac@taxesejour.fr** ou au **06 24 17 72 84**.

France services pour vous aider dans vos démarches administratives



Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique... A moins

de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique. L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales.

Si Grand Cognac propose 3 centres (Jarnac, Segonzac et Chateaufort), c'est Burie et même Matha qui sont les centres les plus proches et il est tout à fait possible de s'y rendre.

Permanences numériques : des conseillères à votre disposition pour vous accompagner dans vos usages du web, que vous soyez un particulier ou une entreprise

Pour vous aider à mieux comprendre le fonctionnement des outils numériques, à acquérir une certaine autonomie dans la réalisation de démarches en ligne ou encore à naviguer en toute sécurité sur le web, la communauté d'agglomération de Grand Cognac propose sur l'ensemble du territoire un service d'accompagnement au numérique.

Les missions des conseillères numériques :

- Soutenir les administrés dans leurs usages quotidiens du numérique,
- Accompagner les usagers vers l'autonomie, en particulier pour leurs démarches administratives en ligne.

Charente numérique nathd, qui est qui ?

Charente Numérique a pris en charge le projet du déploiement de la fibre sur notre secteur en assurant les travaux par des sous-traitants comme Axione. Charente Numérique en est donc propriétaire.

Une fois en place, c'est NATHD (Nouvelle Aquitaine Très Haut Débit) qui en assure la gestion.

Si vous avez des problèmes, c'est votre fournisseur internet qu'il faut contacter. Par contre, si vous constatez une anomalie de type porte coffret ouverte dans la rue, un câble coupé, une trappe mal fermée..., il faut remplir le formulaire à l'adresse suivante <https://nathd.fr/declarer-un-dommage-reseau> en étant le plus précis possible avec photo et même référence.



Puis-je avoir la fibre ?

Votre foyer, votre maison sont peut-être éligibles à la fibre. Vous trouverez également toutes les informations sur le lien suivant <https://nathd.fr/eligibilite/>

La « poche » comprenant Préziers, Trepsec, la Templierie... devrait entrer en activité commerciale au troisième trimestre 2022. A l'heure de l'écriture de cet article, le secteur la Tacharderie / les Genièvres est en cours de finalisation.

Restent quelques points « rouges » sur la carte. Généralement, il s'agit d'un seul immeuble avec plusieurs logements et une seule ligne téléphonique de base pour lesquelles une adaptation technique complémentaire est indispensable mais aussi de blocs de maisons attenantes où l'autorisation de l'ensemble des propriétaires, pour le câblage en façade est nécessaire.

Vous avez besoin de :

- Prendre en main un nouvel équipement informatique ?
- Installer ou utiliser des applications sur votre smartphone ou tablette ?
- Naviguer en toute sécurité sur internet et faire des achats en ligne ?
- Gérer et stocker vos contenus numériques (photos, documents...),
- Envoyer, recevoir des courriels ?
- Connaître l'environnement et le vocabulaire du numérique ?
- Apprendre la base du traitement de texte ?

Ce service est fait pour vous ! Permanences à Cherves-Richemont : tous les 15 jours, les mardis matin. Contactez Madame Ladik au 06.11.72.08.90 ou sur michele.ladik@grand-cognac.fr

La médiathèque, pages après pages... une histoire à vivre et à partager !

HORAIRES D'ÉTÉ

du 1er juillet

au 31 août 2022

Mardi : 16h-18h30

Mercredi : 9h-12h/13h30-18h

Jeudi : 13h30-17h

Vendredi : 14h-18h30

Fermetures estivales :

Vendredi 15 juillet

Les 9, 10, 11 et 12 août



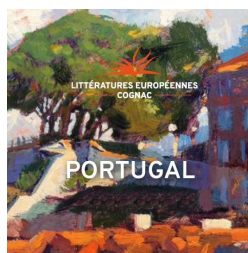
Devenez membre du jury d'un prix lecteur !!!

Prix des lecteurs du festival Littératures Européennes Cognac
Prix du roman noir des bibliothèques et médiathèques du Grand Cognac

Renseignements auprès de votre médiathèque !

C'est gratuit, il vous suffit simplement d'être inscrit à la médiathèque...

Prix des lecteurs Littératures Européennes Cognac



Prix du roman noir - Festival Polar Cognac



NOUS CONTACTER

Médiathèque Municipale - 1 impasse du vieux chêne — 16370 Cherves-Richemont- 05 45 83 70 40



Chantal-Nolwenn bibliothécaires de Cherves



mediatheque@cherves-richemont.fr



reseau-libellus.fr

Vos rendez-vous à ne pas manquer !!!

du 16 au 24 septembre
Votre médiathèque
Souffle ses
20 bougies !
Avec plein de
surprises
à la carte ...

8 octobre
Rentrée
littéraire

30 septembre

Au fil du
conte

26 novembre
Foire
aux
Livres

du 6 au 31 décembre
L'esprit de Noël
s'installe à la médiathèque

16 décembre

Soirée
pyjama

Si vous croisez un livre, ne lui tournez pas le dos mais les pages !

VIE ASSOCIATIVE

Les associations vous parlent de leurs activités et manifestations... N'hésitez pas à les rejoindre. Cette rubrique s'ouvre avec un hommage à Gilles Perrier, qui fut très actif dans le milieu associatif et qui malheureusement nous a quittés il y a quelques mois.



Gilles Perrier nous a quittés

Après 3 ans de lutte acharnée... le 26 janvier dernier, la maladie a eu le dernier mot. La commune a voulu lui rendre un dernier hommage pour le travail accompli au sein de notre collectivité. Le monde associatif perd un pilier important, répondant toujours présent à tous ceux qui le sollicitaient.

Il s'était engagé pendant de nombreuses années dans le sport équestre puisqu'il était Président des Sabots Verts mais également dans de nombreuses autres associations. Il y en a une qui lui tenait à cœur encore plus : c'est le TELETHON

Il se dépensait sans compter pour que les manifestations organisées à cette occasion soient une réussite : ce qui était toujours le cas.

Un grand Merci, Gilles, pour tout ce que tu as apporté à « ta chère Commune » comme tu le disais si bien.

Alain RIFFAUD.

L'ADMR de Cherves-Richemont est une association au service des habitants de la commune.

Notre association, créée par les communes de Cognac nord il y a plus de 35 ans, assure des services d'accompagnement social auprès des personnes et notamment des plus âgées.

Cet accompagnement comprend accueil, aide à la constitution de dossiers, réalisation de devis, contrat de prestations, visites à domicile, suivi de l'intervention et actions de prévention.

Toutes les études sur le vieillissement montrent que la relation sociale est un facteur essentiel pour assurer la qualité de vie à nos seniors. C'est dans cet objectif que nous avons mis en place des ateliers de rencontre centrés sur la convivialité. Ces ateliers accueillent des usagers de l'ADMR mais sont aussi ouverts aux personnes âgées, isolées, de la commune.

L'équipe de bénévoles de la commune

Notre commune peut compter sur une équipe de 12 bénévoles qui, grâce à une secrétaire à mi-temps, Laure DUPUY, assure le fonctionnement de notre association :

- le suivi des salariées (recrutement, entretien, gestion) ;
- le suivi des usagers (accueil, dossiers, contrats, animation).

Les bénévoles jouent un rôle important dans la relation avec les usagers : la proximité, l'engagement dans la vie locale, la connaissance du secteur social sont des atouts pour réussir les actions d'accompagnement des personnes à domicile.

La communication très importante entre usagers, salariées, bénévoles et la fédération est assurée par le secrétariat qui joue un rôle essentiel.

Coordonnées et permanences :

2, Place du Champ de Foire
CS 20009 CHERVES-RICHEMONT
16121 COGNAC Cedex
chervesrichemont@fede16.admr.org



Tous les services assurés par notre association se réalisent grâce à la municipalité qui met à notre disposition les bureaux et salles nécessaires à notre fonctionnement et aux bénévoles.

Nous remercions la municipalité pour son soutien moral et financier.

Bureau : 1er étage de la Mairie - entrée côté parking (passerelle handicapée).

Permanences des bénévoles : les lundis de 14h à 16h30, les jeudis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.

Accueil du secrétariat - Laure : les lundis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Permanence de l'agent administratif : les lundis, mardis et mercredis de 8h30 à 13h et de 13h30 à 16h

AMADOM

AMADOM, qui a commencé son activité il y a un an, est un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) fondé en juillet 2020 sous la forme d'une Association loi 1901. Elle a pour objet de répondre aux besoins spécifiques de personnes physiques à leur domicile : assistance aux tâches et activités de la vie quotidienne, garde et accompagnement aux personnes âgées, handicapées ou à celles dont l'autonomie est momentanément réduite (à l'exclusion des soins médicaux), maintien à domicile, garde d'enfants, petits travaux de jardinage.



Sensibilisé à l'aide à la personne, le conseil d'administration a décidé de créer cette association, qui à côté de cette orientation originelle, a souhaité inscrire plus spécifiquement son action dans le champ du handicap, toujours dans une dynamique de soutien du projet de vie des personnes en milieu ordinaire, mais aussi :

- L'accompagnement des aidants familiaux (étayage, conseil, accompagnement pour quelques heures...),
- L'accompagnement des jeunes adultes d'IME lors des vacances et des week-ends, afin de proposer des activités en journée. Ceci pour aider les familles qui peuvent se trouver en difficulté pour occuper les jeunes à domicile,
- Proposer de l'aide aux familles quand l'enfant sort d'IME et retourne à son domicile sans activité ni prise en charge.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer dans nos locaux, nous nous ferons un plaisir de vous présenter tous nos services (aide à la personne, ménage, jardinage, bricolage, accompagnement personnalisé, garde d'enfants).

Association de Maintien et D'Aide à Domicile

Place James HENNESSY
RICHEMONT
16370 CHERVES RICHEMONT
Tel : 06 71 82 75 46

Club de l'amitié de l'Age d'Or

Après ces années difficiles pour cause de Covid, le **Club de l'Amitié de l'Age d'Or** a repris ses activités depuis le mois de février et vient de changer de président, depuis le 4 mai 2022, pour cause de maladie de son prédécesseur.

Monsieur Claude VIGNAUD, nouveau dirigeant, tient à remercier l'ensemble des membres de l'ancien conseil d'administration pour le travail qu'ils ont accompli.

Nous rappelons, aux futurs adhérents, les activités de notre association à savoir :

Tous les jeudis, le club tient sa permanence dans la salle de la médiathèque, de 14h00 à 18h00, ces rencontres récréatives regroupent une trentaine de membres.

Les adhérents présents pratiquent des jeux de société (belote, rami, tarot, scrabble, triominos, etc.). En plus, aux beaux jours, les amateurs de pétanque peuvent pratiquer cette dernière, sur le terrain de la commune, à côté de notre salle.

Ces après midi récréatifs sont agrémentés, à 16 heures, d'un petit goûter avec rafraîchissements.



Nous recherchons aussi des volontaires pour relancer notre section marche qui, pour l'instant, est en sommeil.

Également, le Club de l'Amitié de l'Age d'or, organise chaque année au moins 3 repas, son banquet dansant au mois d'octobre et une sortie en autocar d'une journée : cette année, « la fête du jambon » à Montgaillard dans le Lot-et-Garonne, le jeudi 30 juin.

Depuis le 15 janvier 2019, le club est également affilié à la fédération « **Généralions Mouvements de la Charente** » et grâce à cette affiliation, notre club bénéficie de plusieurs activités supplémentaires, plus des remises importantes chez leurs partenaires tels que (Audika, Grand'Optical, Mutualia, Groupama, Crédit Agricole, Villages de vacances, Loisirs culture, etc.). Avec ces réductions vous récupérez facilement le prix de votre cotisation annuelle de 20€.

Si vous voulez rompre un peu votre solitude et profiter de notre amicale, n'hésitez pas à nous contacter ou venir nous rendre visite le jeudi après midi, nous vous réserverons un accueil chaleureux avec un petit goûter.

Pour tous renseignements :

M. Claude VIGNAUD au 06 08 94 67 22
Ou par mail : vignaud.c16@wanadoo.fr

Les gars dau pays bas sont toujours là !

Vu les circonstances, nous n'avons pas été très actifs mais nous avons tout de même animé un atelier de l'été actif et solidaire à la base plein air de Cognac et participé au téléthon en décembre 2021 .

Nous espérons pouvoir reprendre des répétitions le jeudi soir dans la salle des fêtes et serions heureux de pouvoir accueillir de nouveaux membres plus jeunes .

Nous avons quelques projets et sollicitations pour 2022 .



VIE ASSOCIATIVE

Fontaines, sources, lavoirs de Cherves-Richemont 10^{ème} épisode

Notre balade se poursuit dans Cherves, parmi fontaines, sources, lavoirs, viviers et rouissoirs, pas moins de 33 à ce jour dont 27 déjà présentées. Celles qui sont sur des terrains privés sont mentionnées avec l'accord du propriétaire. Rappelons aux nouveaux habitants de la commune que fontaine ou font est ici le nom donné à une source, avant de désigner la construction en pierre que l'on trouve souvent autour pour l'abriter, mais aussi un récipient pour garder de l'eau.

Le lavoir couvert et fermé de la Grande Houmade

Il existe encore deux lavoirs de ce type en vallée de l'Antenne, à la fois couvert, ce qui est fréquent, mais de plus totalement fermé, ce qui l'est beaucoup moins

L'un est à Gibourne à la limite Nord de la vallée et l'autre très discret mais bien conservé au bord du Ri Bellot - ici on dit Ribelot - à Cherves-Richemont, au lieu-dit la Grande Houmade. Rappelons que Houmade est un mot qui a une grande proximité étymologique avec humus et humanité, ce qui laisse à penser que le lieu a été habité depuis les temps préhistoriques.



La source de la Vieille Rivière au pied de la Motte

Gabriel Maitre dans son petit livre passionnant Cherves qui es tu ? montre le grand nombre des ruisseaux qui se jetaient dans l'Antenne sur sa rive gauche dans le territoire de Cherves. Il n'en reste plus beaucoup mais la Vieille Rivière en est le plus long et le plus ancien. Elle naît non loin du « tumulus » de La Motte et file en ligne droite vers l'Antenne, dans laquelle elle se jette entre Pont Galant proche du moulin de Chazotte et Pont de l'Atier en aval qui désignait un « atelier » de chanvre et un rouissoir tout proche.



Le puits et le vivier au Bois Martell

Ce puits enterré très original a malheureusement disparu après les travaux d'une maison de négoce pour créer des chais de stockage supplémentaires, mais le grand vivier attenant est toujours présent.



Antenne Nature Loisirs Patrimoine (ANLP) a pour but de Connaître, Partager et Préserver la vallée de l'Antenne, tout le patrimoine naturel, bâti et culturel de ses communes. Ses activités sont menées dans des ateliers à partir du projet d'un-e adhérent-e : création de sentiers patrimoine, débroussaillage de vieux lavoirs et de ponts anciens, édition d'affiches célébrant les communes, de dépliants : Protégeons les orchidées, les papillons, les arbres, les mares, les chemins, Respectons la Rivière, inventaire des « trésors » cachés de la vallée, service questions-réponses.

Moments festifs pour les scouts et guides de France de Cherves !

Depuis la rentrée et grâce à monsieur le Maire, Jean Marc Girardeau, qui a accepté de nous accueillir dans sa commune, en nous octroyant un nouveau local suite à la perte de celui de Cognac, nos jeunes peuvent pleinement vivre le scoutisme en se rassemblant lors de journées ou de week-end.

Nous avons notamment vécu un moment fort de notre année en partageant les 7 et 8 mai dernier un week-end de groupe afin de tous nous retrouver. Ces derniers temps la situation sanitaire restreignait les effectifs pouvant se réunir et les jeunes étaient demandeurs de se revoir ensemble.

Nous avons réuni 36 jeunes de 6 à 16 ans (le groupe en compte 42), les chefs et cheftaines, mais également la maîtrise du groupe aidée de quelques parents. Au total 47 jeunes et adultes étaient présents sur ce magnifique terrain où nous avons pu vivre des jeux, des chants, une veillée.

Ce week-end nous a aussi permis de faire un état des lieux du matériel en prévision des camps estivaux pour chaque unité. Les repas ont été cuisinés avec les jeunes, le samedi soir nous avons dégusté des braconnes (papillote de pomme de terre et oignons coupés en petits morceaux avec une boule de chair à saucisse) cuites au feu.



Le 8 mai, nos jeunes ont offert un service au prêtre qui avait quelques cartons à enlever de l'étage du presbytère et une armoire à déplacer ! Après avoir célébré la messe à St Sulpice de Cognac, il nous a rejoint pour partager le déjeuner. En milieu d'après-midi, il a animé une célébration pour le groupe à l'ombre des arbres. Après avoir tout rangé, nous avons lancé le goûter puis les enfants sont rentrés chez eux, heureux, bronzés et sûrement un peu fatigués !

Notre après-midi « portes ouvertes » n'a pas attiré la population chervoise autant que nous l'aurions souhaité, mais nous espérons qu'ils n'hésiteront pas à venir à notre rencontre à l'occasion !

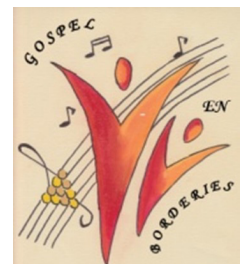
L'année se poursuit avant les camps d'été : nos scouts et guides (11 - 14 ans) se réunissent le 14 mai pour marcher à Bassac dans le cadre de la démarche pèlerine diocésaine. Les

louveteaux - jeannettes (8 - 11 ans) et pionniers - caravelles (14 - 17 ans) se réuniront à Cherves courant juin. Quant aux farfadets (6 - 8 ans), la cagouille poursuit son voyage, la fin du périple se vivra en apothéose fin juin par un week-end campé !



Pour encadrer les plus jeunes nous avons besoin de chefs et cheftaines motivés, si vous avez + de 17 ans et que l'animation vous attire alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre. Les jeunes sont dynamiques et ne demandent qu'à vivre des aventures, apprendre les nœuds, les chants, les jeux, découvrir la nature. **Pour plus d'information, contacter : PEGUET Gwenaël (responsable du groupe) - 0672715218 - gwenael.peguet@orange.fr**

La chorale gospel en borderies recrute... et si vous veniez chanter avec nous ?



Le chant choral est un excellent remède à la morosité ambiante.

C'est ce que vous propose la chorale Gospel en Borderies de Cherves-Richemont, un groupe d'une petite vingtaine de choristes de tous âges.

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre. Aucune formation n'est exigée, seule l'envie de partager des moments d'harmonie et de convivialité nous réunira.

Notre répertoire est essentiellement celui du gospel traditionnel ou du gospel contemporain qui apporte un côté plus « jazzy » mais nous faisons également quelques incursions dans d'autres répertoires (chants du Monde, variété).

Nous répétons tous les lundis à 19h30 à Richemont.

Prenez contact dès maintenant auprès de la secrétaire Marie-Françoise Montcourt 06 80 74 50 44

VIE ASSOCIATIVE

ORLUTle Comité des Fêtes !

Orlut et sa traditionnelle frairie... ah une institution ! En effet elle date de 1898...124 ans ! Arrêtée seulement pendant la guerre de 1914 jusqu'en 1921 et... deux années pendant la Covid.

Notre dernière « édition » Pâques 2022, marquée par la défection au dernier moment des autos scooter, fût quand même un petit succès.

Avec un week-end bien ensoleillé, les évènements se sont succédés auprès du manège enfant, confiseries, tirs, pêche aux canards...

Le samedi, une brocante de 34 exposants accueillait les visiteurs.

Le dimanche en fin d'après midi, pour la première fois, était organisé un marché gourmand : stand de pineau, cognac, vins charentais, pains, pâtisserie, huîtres, charcuteries, miel, confitures et liqueurs et sans oublier l'aillet !

Chacun a pu faire « cuire son bout de gras » sur les planchas du comité et déguster les frites !

Aussi une belle animation résonnante a pu « réveiller » Orlut pendant plus de 2 heures :

Une BATUCADA... groupe de 25 musiciens :

Ça Samba et ça Revient ! Du spectacle et des... décibels ! Sans oublier le lundi avec la chasse aux œufs pour les enfants.



Enfin pour le 1er mai, notre brin d'aillet, petit rendez-vous traditionnel des « Orlutois » et villages alentours : gratons charentais, charcuteries, Aillet et l'entrecôte grillée pour midi. Le tout arrosé de vin charentais !

Le 10 Juillet, Grand Rassemblement Sportif : **Rando Val d'Antenne** - VTT et marche.

Depuis 2018, un **Véritable Succès**, une « **Vitrine** » de notre belle commune et des vallons de l'Antenne !

2022 sera notre 6^{ème} édition.

Ce rendez-vous incontournable où le sport et les belles découvertes sont au menu de chaque année !

C'est un bel évènement très apprécié par des participants de tous horizons. (750 en 2021)

Un grand Merci aux propriétaires pour leur aide et nous permettre de visiter leur domaine !

La clôture 2022 sera notre téléthon : le tirage des bois et le réconfort de midi.

Le comité : une équipe motivée et dynamique au service de la Joie, du Bonheur et de la Gaieté !

L'association « le chantier d'à côté » est une entreprise sociale apprenante

- **Entreprise** parce qu'elle permet un retour à l'emploi d'un public très éloigné de l'emploi grâce à une activité professionnelle qui s'exerce sur des activités supports.

- **Sociale** car l'accompagnement proposé en plus du contrat de travail est là pour permettre la résolution des difficultés rencontrées et que les activités proposées répondent à des besoins du territoire.

- **Apprenante** car les encadrants apportent la formation en situation d'emploi aux salariés en insertion essentiellement recrutés sur leur motivation et non sur compétences

Nos activités supports sont :

- **Les travaux manuels viticoles** : les salariés sont formés et encadrés et les équipes réalisent des prestations chez les viticulteurs.

- **L'entretien des espaces verts ou naturels**

- **La rénovation des bâtiments en second œuvre**

Nous intervenons auprès des mairies, collectivités, entreprises et chez les particuliers.

«Structure d'insertion par l'activité économique, nous proposons des prestations de services :

- Travaux manuels viticoles

- Entretien des espaces verts et jardins

- Entretien des espaces naturels et des bords de rivières

- Rénovation et travaux du bâtiment en second œuvre

En faisant appel au Chantier d'à Côté, vous contribuez à l'Economie Sociale et Solidaire et aidez à l'insertion sociale et professionnelle des personnes accompagnées. Toutes nos prestations sont managées par des encadrants techniques en insertion, qualifiés dans leurs domaines d'activités.

Simplifier vos travaux et prestations en vous adressant à nous : un devis, une facture, pas de gestion d'équipe ni de formalités administratives.»

05 45 32 06 09/06 23 42 64 70

lechantierdacote@gmail.com

12 route de l'ancien séminaire 16370 Cherves-Richemont

N° Siret : 904 318 177 00014 / APE 0161 Z



Le Gym-club de Cherves-Richemont

Dès le mois de septembre 2022, venez bouger, décompresser, vous tonifier, vous raffermir dans la joie et la bonne humeur au sein d'un club dynamique, accueillant et hyper motivé ! Différentes activités vous sont proposées et 3 créneaux sont possibles, en fonction de vos disponibilités et de vos envies :

- **Renforcement musculaire, circuit training, cardio** : lundi de 19h00 à 20h00 et le mercredi soir de 18h45 à 19h45 ;
- **Gym douce, stretching, gym tonic** : le mercredi matin de 9h00 à 10h00.

Nos supers coaches Maxime et Muriel vous proposent des cours variés, adaptés à tous les niveaux, et pour toutes les tranches d'âges.

L'adhésion est de 100 euros à l'année (90 euros pour les moins de 18 ans)

Première séance d'essai gratuite, n'hésitez plus et venez tester par vous-même !

> **Le 25 juin**, nous étions présents au forum des associations de Burie.

L'occasion pour nous de faire connaissance avec certains d'entre vous, de vous présenter les activités proposées au sein de notre club, de répondre à vos questions et de vous présenter nos coaches.

Les photos de cette belle journée seront disponibles très bientôt sur les réseaux sociaux !

D'autres participations à des manifestations seront organisées en 2022.

Suivez-nous ! : Dès le mois de juillet 2022, n'hésitez pas à nous rejoindre sur les réseaux sociaux pour suivre les nouveautés du club et ne rien louper de nos actualités ! (Pages en cours de création)

Pour toutes questions, nous vous invitons à nous écrire sur l'adresse mail suivante : gymclub.chervesrichemont@gmail.com



L'APEL de Sainte Eustelle

La création d'une bibliothèque

À la lumière de la situation sanitaire qui a vu toutes les sorties de l'école annulées depuis 2 ans et prenant appui sur le projet d'établissement, nous avons imaginé créer un espace bibliothèque en dehors de nos classes.

Ainsi, tout le fonds documentaire et littéraire de l'école pourrait y être consultable par les enfants comme par les adultes.

Ce rituel de l'emprunt de livres et de lectures offertes pourrait se maintenir et se ritualiser, même si l'accès à la médiathèque municipale devenait de nouveau impossible.



Un dossier Service Civique a été déposé et validé afin qu'une volontaire se voit confier le tri et le rangement de nos livres. Elle intervient également en soutien aux enseignants pour l'organisation d'ateliers lecture, de recherches documentaires encadrées et de renforcement à la maîtrise de la lecture. Cela auprès des apprentis lecteurs ou d'enfants de cycle 3 qui peinent encore.

Le local dédié à ce projet existe mais, inutilisé depuis longtemps, nécessite un sérieux rafraîchissement des murs et du sol. Grâce au soutien financier reçu, les bénévoles de l'APEL ont déjà commencé à s'y employer.

Le projet prendra tout son sens avec l'achat d'équipements propres à une Bibliothèque Centre de Documentation : PC portable et matériel de vidéoprojection. Cet endroit, que nous imaginons accueillant et chaleureux, sera d'une grande utilité pour tous. Il permettra recherches, emprunts, lecture plaisir ou encadrée, projection, ateliers thématiques...

Nous sommes convaincus que, grâce à votre soutien, cet aménagement permettra d'atteindre les objectifs définis par l'équipe pédagogique :

- Susciter la curiosité et l'intérêt des enfants pour l'univers du livre et de la lecture
- S'investir mieux dans le travail de recherche
- Développer les compétences de classement et de prise des repères
- Favoriser la capacité d'attention et de concentration des enfants



Projet final

VIE ASSOCIATIVE

Le Club de Ball Trap de Cognac (BTC COGNAC)

est situé sur la commune de CHERVES-RICHEMONT, au lieu-dit le Bois d'Ouliat. Il a été créé en 1961 et a porté plusieurs noms différents (stand de tir aux pigeons, stand de tir aux pigeons d'argile, Ball Trap club du Bois d'Ouliat puis en 2017, Ball Trap club Cognac). A l'origine, le club était uniquement situé sur le terrain Hennessy, à gauche de la route qui traverse le Bois d'Ouliat. Il y avait une seule fosse dite « américaine », avec un lanceur de plateaux et un petit club house.

En 1973, une Fosse Universelle (FU) avec 5 lanceurs enterrés a été construite à droite de la route, sur le terrain Martell, juste après les Chais. Un club house y a vu le jour, permettant d'accueillir jusqu'à 40 personnes pour prendre un repas les jours de concours. Ce club house se compose d'un bar, une salle à manger et une cuisine. Un bureau permet d'assurer les formalités administratives lors des concours (inscriptions, suivi des tirs, élaboration des résultats...).

En 1997, une seconde FU s'est montée à la place de la fosse américaine côté Hennessy. Affilié à la Fédération Française de Ball Trap (FFBT), le club organise chaque année entre 6 et 7 concours officiels en ligue Poitou-Charentes uniquement dans la discipline FU. Chaque tireur tire quatre planches de 25 plateaux pour la compétition. Le BTC Cognac est maintenant doté de 2 Fosses Universelles, un Compak Sporting et bientôt une nouvelle discipline : la DTL (Down the Line) Une Fosse Universelle est équipée de 5 lanceurs de plateaux d'argile enterrés dans une fosse. Les plateaux partent dans des trajectoires différentes face aux tireurs. Il existe 10 grilles de réglage des lanceurs, et pour chaque concours, une grille est imposée par la Ligue Poitou-Charentes. Les plateaux partent sur commande vocale du tireur et ce dernier ne sait jamais quel lanceur va envoyer le plateau et donc quelle sera la trajectoire, la hauteur et la distance... Les plateaux vont de 60m à 75m maximum sur 5 trajectoires différentes. Une série est appelée Planche et correspond à 25 plateaux. Le score est noté sur 25, plateau cassé 1 point ou 0 point. La fosse de gauche (côté Hennessy) peut aussi accueillir la discipline de Compak Sporting. Les tireurs sont en ligne, au nombre de 5, à l'intérieur d'une « cage », et tirent des plateaux aux trajectoires fuyantes, rentrantes, en chandelle... C'est une discipline plus ludique que la FU, et qui se rapproche du Parcours de Chasse. La planche est aussi de 25 plateaux. Le score est sur 25.

À compter de juin 2022, la fosse de droite (côté Martell), sera dotée d'un lanceur Down the line (DTL) qui, posé sur le toit de la Fosse Universelle, lance des plateaux uniquement sur 3 trajectoires et avec moins de vitesse et de distance que la FU. C'est une discipline qui paraît plus facile, mais demande aussi beaucoup de concentration. Les plateaux vont jusqu'à 55m maximum et sur 3 trajectoires possibles. La planche toujours est de 25 plateaux, mais le décompte est différent : Plateau cassé au premier coup 3 points, au deuxième coup 2 points et raté 0 point. Le total est sur 75. Dans toutes ces disciplines, le tireur dispose de deux cartouches pour atteindre la cible. Les fusils sont de calibre



12 (comme à la chasse), mais l'arme de Ball Trap est renforcée afin d'encaisser le nombre de coups tirés en peu de temps. Le fusil de chasse n'est pas adapté à cette cadence de tir. Le casque anti-bruit est obligatoire, ainsi que les lunettes de protection. Le club est ouvert tous les vendredis après-midi de 14h à 19h. Toute personne désirant s'initier au Ball Trap peut se présenter (12 ans minimum). Une assurance journalière est obligatoire (6€), puis une série de 25 plateaux coûte 4€, une boîte de 25 cartouches est vendue sur place 8€. L'arme et un casque anti-bruit sont prêtés par le club et un moniteur de tir assurera une rapide formation et l'exécution du tir. Seules deux assurances journalières FFBT peuvent être délivrées à la même personne annuellement. (Directive FFBT...). Pour les tireurs désirant pratiquer régulièrement, la licence annuelle FFBT est obligatoire. Elle coûte 60€ et la carte club 30€. Cette licence permet de tirer dans tous les clubs de France et de participer aux compétitions en France et en Europe. La délivrance d'une licence et d'une assurance jour sont soumises au contrôle FINADIA (Fichier National des Personnes Interdites d'Acquisition et de Détention d'Armes). Enfin, afin de faciliter le « vivre ensemble », nous avons mis en place des mesures : - Depuis deux ans, nous avons réduit notre créneau d'entraînement d'une heure pour finir le vendredi soir à 19h00 au lieu de 20h00. - Nous avons investi 2000€ dans l'isolation phonique du pas de tir côté Hennessy, là où la propagation sonore est la plus sensible avec la vallée de l'Antenne - Tous les 5 à 10 ans, une entreprise spécialisée vient recueillir le plomb en filtrant la terre en bout de terrain.

Le président Jean-Marc CLEMENT



L'institut de Richemont : institut supérieur de formation par alternance.

L'Institut de Richemont est un institut supérieur de formation par alternance proposant des formations professionnalisantes de la 2nde au bac+3 dans un cadre unique. Zoom sur cet établissement spécialisé dans le domaine de l'agriculture, de la viticulture, de l'œnologie et des services.

Se former pour le milieu rural

L'Institut de Richemont est un ancien IREO, Institut Rural d'Éducation et d'Orientation, situé sur la commune de Cherves-Richemont, dans un château du XVIII^e siècle. Un éventail de formations est proposé à partir de la 2nde avec la seconde professionnelle productions (vigne, céréales, activités équestres, agroéquipement, machinisme) ce qui permet de poursuivre vers un baccalauréat professionnel, soit en « conduite et gestion de l'entreprise agricole-support grandes cultures », soit en « conduite et gestion de l'entreprise viti-vinicole ». Les bacheliers peuvent choisir directement la vie active en tant qu'exploitants ou salariés des entreprises viticoles ou poursuivre au sein d'un des BTS à l'Institut en deux ans :

Le BTS ACSE (Analyse, conduite et gestion de l'entreprise), le BTS VO (Viticulture-Œnologie) ou le BTS TC (technico-commercial vins, bières et Spiritueux). Les étudiants qui veulent poursuivre et maîtriser l'ensemble du savoir-faire du territoire peuvent s'orienter vers le Bachelor Cognac (Production, Distillation, Management). Cette licence professionnelle est en partenariat avec Bordeaux Sciences Agro et le Lycée de l'Oisellerie à Angoulême.

Se former aux métiers du social

Les jeunes apprenants suivent les cursus du BAC PRO SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires), ce qui permet de continuer vers le BTS ESF (Economie Sociale et Familiale), puis le DE CESH (Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale et Familiale) ou encore le REESS (Responsable d'Etablissement de l'Economie Sociale et Solidaire) de niveau VI.

Des formations professionnelles et à la carte

Pour couvrir les besoins de la filière, en partenariat avec le Conservatoire du Vignoble Charentais, l'Institut dispense également des formations courtes dans les domaines de la viticulture et de l'œnologie. A l'attention de la filière cognac, l'établissement a développé la « spécialisation à la connaissance des eaux de vie de cognac » et « Ouvrier viticole spécialisé distillation ». Pour la filière bois et plants de vigne, il propose un cursus « Responsable Technique de la Pépinière Viticole » seule formation certifiante de pépiniériste en France, mais aussi une formation au « greffage de la vigne ». A découvrir également : un panel de formations à thème au cas par cas, pour des besoins spécifiques dans les domaines de l'agronomie, l'ampélographie et la connaissance des cépages et porte-greffes, la taille de la vigne, les certiphytos...

L'Institut de Richemont et l'étranger

L'institut offre également la possibilité à ses élèves de participer à des programmes d'échange en Europe et dans le monde entier afin d'adapter ses formations aux besoins du marché et d'anticiper les impératifs en matière de compétences et de qualifications. Son internat connecté 2.0 permet aux étudiants de bénéficier des dernières technologies dans le domaine de la "pédagogie autrement".

Des cursus en alternance

L'alternance fait partie intégrante de l'ADN de l'établissement. En effet, toutes les formations proposées, qu'il s'agisse des baccalauréats professionnels ou des formations supérieures, s'effectuent la moitié du temps en entreprise. Un critère très important selon Monsieur Laurent, directeur de l'Institut de Richemont :

« Notre objectif est de former efficacement nos étudiants aux métiers de la viticulture et de l'œnologie, et plus largement aux métiers des territoires. Pour cela, la meilleure solution est de les confronter directement au métier et de les faire évoluer sur le terrain. »

L'établissement est doté des dernières technologies en matière d'enseignement. En effet, l'Institut bénéficie de son propre studio télé et l'ensemble des salles de cours a été transformé en Classroom équipées d'écrans interactifs. Depuis octobre dernier, les élèves sont formés sur un simulateur de machine à vendanger en réalité augmentée afin d'intégrer la pédagogie immersive.



Un fort taux d'employabilité

Autre avantage de ces formations par alternance, en plus de la qualité de l'enseignement offert, c'est le taux d'employabilité à la sortie de l'école : « Avec nos formations, nous répondons aux besoins et aux demandes des territoires viticoles. Grâce à cela, nous donnons aux apprenants la garantie de formations optimales. C'est pourquoi le taux d'employabilité en sortant de l'Institut de Richemont est très élevé. Nos élèves ne mettent que quelques mois à trouver un emploi à la fin de leurs études, ce qui fait de notre établissement un lieu d'apprentissage prestigieux reconnu dans le monde entier », poursuit Monsieur Laurent.

Que l'on soit attiré par le monde de la viticulture, de l'œnologie, de l'équin (en partenariat avec le centre équestre de Boussac), de l'agriculture ou par les métiers de l'économie sociale tout simplement, **l'Institut de Richemont** garantit des formations par alternance 100% optimales.

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

SPORTS

GYM-CLUB

Mme Alison THOMAS
Mairie - 2 place du champ de foire
CS20009 Cherves-Richemont
16121 Cognac Cedex
06.62.70.45.35
gymclub.chervesrichemont@gmail.com

LES ECURIES DE BOUSSAC

Mr Pierre SZERSNOVICZ
Boussac 16370 Cherves-Richemont
05.45.83.15.10 - 07 72 06 06 12
cecognac@wanadoo.fr

COGNAC JET CLUB

M.CHARLOIS Fabrice
6, impasse des Oiseaux 17770 LE SEURE
06.63.40.58.47
hydrofab@hotmail.fr

RACING CLUB DE CHERVES-RICHEMONT

M. Matthieu MORAN
459, chemin de la rivière
16100 BOUTIERS ST TROJAN
06.24.43.07.47
mafiew13@yahoo.fr

ZUMB'N CHERVES

M. Lionel SUIRE
Mairie - 2 place du champ de foire
CS20009 CHERVES-RICHEMONT
16121 Cognac Cedex
06.63.42.36.25
coliosuire@gmail.com

BALL TRAP DU BOIS D'OULIAT

M. Jean-Marc CLEMENT
21, rue du fief des Thouars 16130 GENTÉ
jm59.clement@gmail.com

TEAM QUINS QUINS (Trail Running)

M. Damien PAGEAUD
6, rue des Capucines
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.74.36.33.74
contact@teamouinsouins.com

TEAM VA'A COGNAC

M. Julien MAURIERE
51 avenue Jean Monnet
16370 CHERVES-RICHEMONT
06 15 15 54 07
teamvaacognac@yahoo.com

LOISIRS

CLUB DE L'AMITIE ET DE L'AGE D'OR

M. Claude VIGNAUD
06 08 94 67 22
vignaud.c16@wanadoo.fr

RICHEMONT LOISIRS CULTURE

Mme Françoise KANCELLARY
Route de l'Épine 16370 CHERVES-RICHEMONT
05.45.83.12.33
h.kancellary@free.fr

COMITE DES FETES D'ORLUT

Mme Agnès PAIRAULT
18 Rue Grande 16370 CHERVES-RICHEMONT
06.50.48.15.54
apero17@hotmail.fr

ADRENA'ZIK

M. JC DELAFOND

8 allée des iris 17520 GERMIGNAC
06.66.50.34.68
adrenazik@gmail.com
jc-adrenazik@orange.fr

A.C.R.O JEUX

M. Stéphane Aubry
1, impasse du Vieux Chêne
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.62.46.66.01
acrojeux16@gmail.com

L'AMICALE DES FETES CHERVOISES

Mme Michèle DEPOUTOT
14 chemin des Barrières
16370 CHERVES-RICHEMONT
06 07 19 79 45 / 06 76 94 01 93
ladfc16@orange.fr

ÉCOLES

APE DES ECOLES PUBLIQUES

Mme VILLEMONT Myriam
07 80 00 20 97
Secrétaire
Mme GRATREAU Marie
apepubliquechervesrichemont@gmail.com

APEL DE SAINTE EUSTELLE

Mr CHEDEVILLE Philippe
7 chemin des basses rues
06 69 22 35 76/07 88 15 68 36
apelsteestellecherves@gmail.com

INTITUT DE RICHEMONT

M. Yannick LAURENT
Richemont 16370 CHERVES-RICHEMONT
05.45.83.16.49
Yannick.laurent@institut-richemont.fr

SOLIDARITÉ

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

M. Didier GOIS
Mairie - 2 place du champ de foire
CS20009 Cherves-Richemont
16121 COGNAC Cedex
05.45.83.29.47
chervesrichemont@fedel6.admr.org

ANCIENS COMBATTANTS DE CHERVES

M. Michel GUERY
1, rue des Borderies
16370 CHERVES-RICHEMONT
05.45.83.24.92

AMADOM

M. Bruno TOFFANO
Place James Hennessy
16370 CHERVES-RICHEMONT
05.45.83.86.56
amadom.asso@gmail.com

LE CHANTIER D'A COTE

M. Francis BOUCHEREAU
12, route de l'ancien séminaire
16370 CHERVES-RICHEMONT
05.45.32.06.09 / 06.03.42.64.70
lechantierdacote@gmail.com

SCOUTS et GUIDES DE FRANCE

M. Gwenaël PEGUET
Responsable du groupe SGDF de Cognac «La Salamandre»
06.72.71.52.18
gwenael.peguet@orange.fr

ACTIVITÉS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

LES GARS DAU PAYS BAS

M. Michel BUJARD
La Biche 16370 CHERVES-RICHEMONT
05.45.82.39.50
lesgarsdaupaysbas@gmail.com

COMITE DE JUMELAGE

M. Thierry SICOT/
3, rue des mésanges
16370 CHERVES-RICHEMONT
sicot.tp@gmail.com
Mme Nathalie HAMON
Place du Champ de Foire
16370 Cherves-Richemont
05.45.83.25.69

LES SALTIMBANQUES 16

M. Jean LORIN
Le Marquiseau 16370 CHERVES-RICHEMONT
06.87.74.51.42
jlorin@prolians.eu

GOSPEL EN BORDERIES

Mme Quitterie FOUQUET
Contact : Marie-Françoise MONTCOURT
2, place du Champ de Foire
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.80.74.50.44
montcourt.jpmpf@gmail.com

NATURE ET ENVIRONNEMENT

SOCIETE DE CHASSE

M. Christian VIGNAUD
33 avenue de Barbezieux
16100 CHATEAUBERNARD
05.45.82.45.09

LA TRUITE CHAMPBLANCAISE

M. Jérôme ETOURNEAU
5 rue du Maine
16370 SAINT SULPICE DE COGNAC
07.71.27.91.07
laetitia.rousselot8@orange.fr

PECHE GARANDEAU

M. Georges RESTOIN
Assoc étang de pêche Garandau
Champblanc CS 60022
16121 COGNAC Cedex
06 25 13 15 54
Etanggarandau@gmail.com

CONSERVATOIRE DU VIGNOBLE CHARENTAIS

Mr Sébastien JULLIARD
Institut supérieur de Richemont
12 route de l'Ancien séminaire
16370 CHERVES-RICHEMONT
05 45 83 86 44 - 07.61.05.16.37
sjulliardcvc@yahoo.fr

ANTENNE NATURE LOISIRS PATRIMOINE LA SALAMANDRE

M. Michel ADAM
11, avenue de Cognac
16370 CHERVES-RICHEMONT
06.72.89.00.25
michel-adam@orange.fr

ENVIE DE SORTIR... À VOS AGENDAS

Les animations reprennent... dans les prochaines semaines vous pourrez participer à plusieurs manifestations en plein air.

Dimanche 10 juillet : le Comité des fêtes d'Orlut vous donne rendez-vous dès 8 heures sur le stade pour **la Rando Val d'Antenne** (VTT et Marcheurs).

Mercredi 13 juillet « fête nationale » organisée par l'équipe municipale sur le stade à partir de 18h : Pique-nique géant avec spectacle de danses du Burkina-Faso, traditionnel feu d'artifice et un bal populaire animé par Adrena'zik. Un apéritif vous sera offert et des barbecues seront mis à votre disposition pour faire vos grillages. Pensez à apporter vos couverts. Selon l'heure à laquelle vous arrivez, pensez également à emmener vos chaises et tables !



Samedi 3 septembre : activités en plein air proposées par la municipalité.

9h : départ de la randonnée pédestre

14h : balade en canoë sur l'Antenne pour environ 2

heures. Départ à 13h45. Sur réservations à la mairie au 05 45 83 25 69

22h : derrière l'Abaca, cinéma en plein air avec la projection du film « **Mystère** ».

Restauration sur place possible (foodtruck).

Toutes ces animations sont gratuites.

Renseignements à la mairie au 05 45 83 25 69.



Nous avons le plaisir de vous présenter la saison culturelle de L'ABACA et ses extras.

Venez découvrir de nouveaux artistes. L'ouverture de saison se fera le 10 septembre avec Le Cas Pucine. Vous retrouverez le détail des spectacles dans la plaquette distribuée avec le bulletin municipal. Rendez-vous également sur le site de la commune cherves-richemont.com pour en découvrir des extraits.

Fin 2022

Samedi 10 septembre

Le Cas Pucine - « Main Mise »

One woman show - Humour - 20h30

Dimanche 18 septembre

« Le Panier »

Théâtre d'ombre - 16h



En 2023

Samedi 28 janvier

Symphonia

Concert - 20h30

Jeudi 23 février

Marc Lavoine

Concert - 20h30

Vendredi 3 février

Théâtre des Borderies

Théâtre - 20h30

Samedi 11 mars

Adrena'zik Festival

Concert - ouverture des portes à 19h

Samedi 25 mars

« Blond, blond and blond »

show - humour - 20h30

Dimanche 14 mai

L'aviatrice

Cirque aérien - 16h



JUILLET

Dimanche 10 - Randonnée, VTT, marche organisé par le comité des fêtes d'Orlut, départ du stade

Mercredi 13 - Fête Nationale organisée par la municipalité au stade

SEPTEMBRE

En Septembre 2022 - La médiathèque fête ses 20 ans

Samedi 3 - Canoë, randonnée et cinéma en plein air à l'arrière de l'Abaca

Samedi 10 - Spectacle « Le Cas Pucine » à l'Abaca à 20 h 30

Dimanche 18 - Spectacle « le Panier » à l'Abaca à 16h

Samedi 17 - Soirée dansante organisée par Adrena'zik à la salle des fêtes de Cherves

Vendredi 30 - Festival « Au fil du conte »

OCTOBRE

Samedi 8 - Rentrée littéraire à la médiathèque

Samedi 8 - Soirée dansante à la salle des fêtes de Cherves organisée par Adrena'zik

Dimanche 16 - Banquet dansant organisé par le club de l'amitié et de l'âge d'or à la salle des fêtes de Cherves

Dimanche 23 - Repas des aînés organisé par la municipalité à l'Abaca

NOVEMBRE

Samedi 19 : Repas dansant organisé par Adrena'zik à la salle des fêtes de Cherves

Samedi 26 - Foire aux livres organisé à la médiathèque

Vendredi 25 - Conférence à la salle des fêtes de Cherves

DÉCEMBRE

1er week-end de décembre : TELETHON organisé par la municipalité en partenariat avec les associations

jeudi 15 - Repas de Noël à la salle des fêtes de Cherves organisé

Vendredi 16 - Soirée pyjama à la médiathèque

Toutes les dates et manifestations sont données sous réserve de modifications et de nouvelles mesures sanitaires.

HISTOIRE LOCALE

HISTOIRE LOCALE ET L'HISTOIRE AVEC UN GRAND « H »



Une stèle scelle l'amitié entre Cherves-Richemont et Walschbronn.

En novembre 2019, une délégation de Walschbronn (Moselle) venait à Cherves-Richemont pour commémorer les 80 ans de l'exode survenu en septembre 1939 menant les habitants de leur village vers Cherves-de-Cognac.

Une conférence retraçant ce fait d'histoire, la pose d'une plaque commémorative à l'Ancienne Gendarmerie à l'initiative de la Municipalité de Walschbronn et la signature d'une charte de l'amitié furent les moments forts de ce séjour. Des liens d'amitié venaient de naître.

Il y a quelques semaines, du 28 avril au 1er mai, Monsieur le Maire de Cherves-Richemont accompagné d'une délégation se rendait à Walschbronn à l'invitation de la municipalité. Les Chervais ont eu le plaisir

de visiter la citadelle de Bitche, le Fort Casso à Rohrbach ainsi qu'une visite guidée de Walschbronn : le château du Weckersburg, l'église Saint-Benoit.

Deux temps forts ont marqué ce séjour :

- La conférence, le vendredi soir, en présence de la députée Mme Nicole Trisse, retraçant l'exode des habitants de Walschbronn en 1939 vers Cherves-de-Cognac a été présentée à la salle de la Forge par Nathalie Hamon, Francis Bouchereau et Patrick Soulier, accompagnée d'un diaporama (documents et photos d'époque) à l'initiative de Philippe Birolleau. Beaucoup d'émotions pour le public présent à l'issue de cette conférence ; des larmes pour ces habitants dans l'assistance, de Walschbronn et des communes voisines ayant vécu ces moments dramatiques de l'exode. En conclusion de la conférence, on ne pouvait que penser au contexte géopolitique existant actuellement en Europe.

On a pu découvrir dans la salle de la Forge, l'exposition « Moselle déracinée » à l'initiative du département de la Moselle et l'exposition sur « Cherves-Richemont de nos jours » conçue par le groupe de conférenciers afin de permettre aux habitants de Walschbronn de s'imprégner de la cité charentaise et de ses richesses.

- Le samedi matin, une stèle scellant l'amitié entre les deux communes, en hommage à ce douloureux moment d'histoire, offerte par la Commune de Cherves-Richemont a été dévoilée par Messieurs GIRARDEAU et SCHWALBACH, maires respectifs, en présence d'élus et des représentantes du département de la Moselle et de la région. Installée près du Monument aux morts, la stèle a été bénie par le Padre Weiss.

Les élus ont exprimé le souhait de maintenir ces liens d'amitié entre les deux communes.

Comme il a été inscrit sur la stèle, « Le devoir de mémoire s'accompagne d'un devoir d'histoire. Par les leçons du passé, soyons responsables de notre propre avenir »



Discours de Monsieur Christian Schwalbach, Maire de Walshbronn, lors de l'inauguration de la stèle

Madame la Conseillère régionale, Madame la Conseillère départementale, Monsieur le Maire de Cherves-Richemont, cher Jean-Marc, Mesdames et Messieurs les Adjointes et conseillers municipaux de Cherves-Richemont,

Je tiens à excuser Monsieur Alain RIFFAUD Maire honoraire de Cherves-Richemont et son épouse qui pour des raisons familiales n'ont pas pu se joindre à nous, ainsi que Monsieur CHASSAGNE, ancien instituteur, qui aurait dû intervenir à la conférence,

Mesdames et Messieurs les Adjointes et conseillers municipaux de Walschbronn, Monsieur le Maire de Waldhouse, Monsieur le Maire de Rolbing, Monsieur le Maire honoraire de Waldhouse, Monsieur Claude STAUB, Monsieur le Maire de Rimling, Monsieur Francis VOGT, ancien Président de la communauté de communes du Pays de Bitche, Monsieur le Chef des pompiers Walschbronn-Waldhouse, Monsieur le Curé, Monsieur le Président des anciens combattants ainsi que son porte-drapeau, Madame la Présidente de la Chorale, Madame la Présidente du Club des Seign'or et notre organiste, Mesdames et Messieurs les représentants d'associations, Monsieur Bruno MARION, représentant de la section locale de la SHAL, son Président s'étant excusé étant pris par l'AG de la SHAL.

Mesdames et Messieurs et chers amis,

Au nom de la municipalité de Walschbronn-Dorst, c'est avec beaucoup d'émotion et de joie que nous vous accueillons ce matin à Walschbronn en mémoire de notre histoire commune avec Cherves-Richemont pour remettre à l'honneur notre amitié et notre devoir de mémoire.

Le bruit courait depuis quelques jours qu'une seconde guerre mondiale était inévitable ; le 1er septembre 1939 vers 14 heures deux gendarmes annoncèrent au Maire et à la population présente l'évacuation directe, le village doit être vide pour 16 heures. Simultanément les cloches se mirent à sonner le tocsin pour rassembler la population dispersée sur le ban de la commune.

Le garde-champêtre divulgua l'information et là commença la triste histoire des habitants de Walschbronn. Le cortège s'organisa avec les moyens de l'époque en laissant derrière eux tous leurs biens et leurs souvenirs, en plusieurs étapes et plusieurs escales direction la gare de Phalsbourg et une destination inconnue avec toutes ses péripéties et ses misères.

Quelques jours plus tard, l'arrivée en Charentes et l'accueil par les habitants et municipalité de Cherves de Cognac. Nos habitants attristés et fatigués ont trouvé refuge et sécurité. La partie plus détaillée a été évoquée hier soir à la conférence présentée par nos amis charentais. Je remercie également le Département de la Moselle pour la mise à disposition de cette belle exposition sur la Moselle déracinée qui retrace l'histoire de notre Département de 1939 à 1945.

80 ans plus tard, le samedi 16 novembre 2019, nous étions une délégation de Walschbronn accueillie par nos amis et la municipalité de Cherves-Richemont pour signer une charte d'amitié entre nos deux communes et dévoiler une plaque en mémoire de notre population sur laquelle vous pouvez lire Cherves-de-Cognac fût un lieu d'accueil et de paix lors de la Seconde Guerre mondiale.

Encore un grand merci pour l'accueil qui nous fût réservé lors de ce séjour. En ce moment même, j'ai une forte pensée pour toutes ces personnes de nos communes qui ont vécu cette période douloureuse.

Je vous propose à travers un moment de silence de leur rendre hommage.

Aujourd'hui, en dévoilant ensemble cette stèle offerte par la commune de Cherves-Richemont, nous voulons ré-affirmer ici ce matin un devoir de mémoire, l'entretien d'une amitié et notre histoire commune.

Je remercie l'entreprise BATI-TECH de Schorbach qui nous a offert ce magnifique socle en grès.

Vive l'amitié Walschbronn - Cherves-Richemont !

Mesdames et Messieurs, chers amis, je vous remercie pour votre attention et je donne la parole à Monsieur le Maire de Cherves-Richemont.

Discours de monsieur Jean-Marc GIRARDEAU, Maire de Cherves-Richemont

"Monsieur le Maire, Chers amis,

Tout d'abord merci pour votre chaleureux accueil, en mon nom bien-sûr mais aussi celui de chacun des chervais venus vers vous avec plaisir, non seulement pour célébrer ce devoir de mémoire qui réunira toujours nos communes, mais aussi pour conserver ces liens d'amitiés comme le bien précieux que nous avons su créer.

C'est peu de choses de dire que Walschbronn nous a séduit, village paisible dans un écrin de verdure, c'est une cité qui reste profondément accueillante et chaleureuse.

Le monde est ainsi heureusement fait que si la mémoire garde toujours la beauté d'un lieu, elle n'enracine vraiment les souvenirs qu'à travers les qualités humaines que l'on y rencontre.

C'est bien-sûr vrai dans tous les endroits où l'humanité prend ses racines, sous tous les cieux, la vraie rencontre est celle des hommes et des femmes entre eux et encore plus si les liens créés par l'histoire viennent renforcer les sentiments qui s'y sont développés.

C'est ainsi que nous allons vous conserver dans nos cœurs, vous savez que dans le sud-ouest, notre beau pays de France, vous avez des amis sincères qui seront toujours heureux de vous accueillir avec pour seul passeport celui d'être de Walschbronn.

Dans notre culture de charentais nous avons l'amour du temps qui passe, comme un ami qui révèle doucement les qualités du Grand produit qui a donné son nom à notre région de COGNAC.

Mais le COGNAC se révèle aussi dans l'art de l'assemblage pour former un produit qui traverse les générations dans le secret de ses chais.

J'imagine aujourd'hui l'instant qui nous réunis comme une étape d'un lent processus qui a pris sa source dans la tourmente mais qui se poursuit aujourd'hui comme une promesse de pérennité révélant à chaque rencontre le besoin et le plaisir de se construire une histoire commune.

La grande richesse de nos petites communes est de nous permettre de vivre ensemble une vraie démocratie de proximité, celle-là même qui semble se diluer avec la croissance en taille de nos communautés, comme si le nombre de personnes nous empêchait de nous connaître et donc de nous apprécier dans l'essentiel de ce que nous sommes.

Je formule le vœux pour que cette rencontre d'aujourd'hui se pérennise, que nos échanges se banalisent au point qu'aller les uns vers les autres nous soient aussi naturels que le besoin de nous retrouver.

C'est mon sentiment et mon espoir pour que vive et s'amplifie notre réunion qui fut forcée par l'histoire douloureuse de notre pays mais qui se poursuit aujourd'hui dans la sérénité et le choix librement consenti de se forger une histoire commune."

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

RAPPET BOUDET Esmée, le 05 février
ALIZON Noémie, Océane, le 11 février
VANNEUVILLE Giovanni, Laurent, Michel, le 22 mars
DÉNÉZÉ Mélissandre, Frédérique, Tiphanie, le 23 avril
RIFF Mahè, le 16 mai
CANDÉ Noa, le 17 mai
MORANDIÈRE Hélène, Milla, Elisa, le 30 mai

MARIAGES

COUSIN Martine et CANDELIER Philippe, le 25 avril
VOLLERT Matthieu et VISEUX Kelly, le 21 mai
RAMBAUD Yannegan et ROBERT Dorothee, le 21 mai
RÉAU Matthieu et BOUCHERIE Charlene, le 28 mai
PAILLARD Romuald et HUBERT Marie, le 28 mai

DÉCÈS

Dans le cadre du règlement général sur la protection des données, les décès ne sont pas communiqués.

NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE CHERVES-RICHEMONT

05 45 83 25 69 - Fax : 05 45 83 18 11

E-mail : mairie@cherves-richemont.fr

Commune de Cherves-Richemont, 2 place du champ de foire
CS 20009 Cherves-Richemont 16121 COGNAC Cedex

Heures d'ouverture :

lundi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30

et de 13h30 à 17h00

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

05 45 83 70 40

1 impasse du vieux chêne

Heures d'ouverture :

Mardi de 16h00 à 18h00

mercredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

vendredi de 14h00 à 18h30 - samedi de 9h00 à 12h00

(horaires d'été, voir p12 et 13)

MULTI-ACCUEIL « LES TITOUS »

05 45 83 62 59

2 impasse du vieux chêne

L'âge d'accueil minimum est de 10 semaines

Accueil régulier et occasionnel :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

ACCUEIL DE LOISIRS : « LA P'TITE POMME »

06 78 65 05 87

Commune de Cherves-Richemont, 2 place du champ de foire
CS 20009 Cherves-Richemont 16121 cognac cedex

Les mercredis : de 7h30 à 18h30

ADMR

05 45 83 29 47

(mairie)

Pour les personnes âgées ou celles qui ont besoin d'être aidées

Les lundis de 14h00 à 17h00 - les mercredis de 9h30 à 12h30

Les jeudis de 14h00 à 17h00

PRÉSENCE VERTE

05 45 97 81 30

(Portage de repas à domicile et télé-assistance)

46 bd Duroselle - 16000 Angoulême

ASSISTANTE SOCIALE

05 16 09 51 25

Villa François 1er - Boulevard Denfert Rochereau 16100 COGNAC

AMADOM (aide à la personne)

06 71 82 75 46

ÉCOLES

École J.-M. Weber 05 45 83 28 35

École P. Garandeau 05 45 83 25 30

École Ste Eustelle 05 45 83 28 53

Institut de Formation de Richemont 05 45 83 16 49

RESTAURATION

Le Tire-Bouchon (restaurant) 05 45 81 68 71

06 72 46 36 90

La CabanaPizz (Pizza à emporter) 09 83 28 79 46

DIVERS

Garage 05 45 83 16 17

Pharmacie 05 45 83 27 75

Etiopathe 05 45 36 48 22

Médecins 05 45 83 27 88

Dentiste 05 45 83 10 97

Ostéopathe 06 42 56 80 23

Infirmières 05 45 83 25 05

Alimentation Vival 05 45 83 15 44

Relais de poste 05 45 83 15 44

Tabac Presse 05 45 83 14 50

Coiffeur 05 45 83 28 41

Transcom (transport vers cognac) 0 800 88 16 91

Taxi 06 35 38 14 50

Presbytère 05 45 83 25 64